

*Considérez-vous que la formulation de stratégies nationales et, à l'avenir, de cadres stratégiques multipays serait un plus pour la planification stratégique globale et le processus de programmation de l'Organisation ? Y a-t-il d'après vous place pour des améliorations ou des ajustements ?*

*Jugez-vous satisfaisante la nouvelle chronologie du cycle de programmation, qui débute par des consultations de pays et de groupes de pays, suivies de consultations régionales constituant la principale contribution à l'élaboration des propositions préliminaires pour le 33 C/5 puis à la formulation du 33 C/5 ? Etes-vous favorables à la tenue de consultations de pays et de groupes de pays ? Avez-vous des suggestions quant à leur préparation et leur organisation ?*

### **Liens avec les ODM**

7. Dans le 32 C/5, des efforts ont été faits pour expliciter les liens avec la Déclaration du Millénaire adoptée par l'Organisation des Nations Unies et la série d'Objectifs de développement du Millénaire (ODM) qui y sont énoncés, avec indication des résultats escomptés et des délais correspondants, le plus souvent à l'horizon 2015. En fait, chaque grand programme du 32 C/5 était précédé d'une indication de la mesure dans laquelle ce programme contribuerait à la réalisation de tels ou tels ODM. Il convient de garder à l'esprit toutefois que, selon une série de rapports et de bilans récents, les ODM pourraient ne pas être atteints si l'on ne redouble pas d'efforts à cet effet.

*Jugez-vous satisfaisante la présentation des liens entre les ODM et les activités de l'UNESCO ? Est-ce que le 32 C/5 se réfère trop aux ODM ? Faudrait-il mieux cibler l'approche adoptée et ne se référer qu'aux ODM les plus pertinents ? Quelles mesures - de forme et de fond - pourrait-on prendre pour mieux relier l'action de l'UNESCO aux ODM les plus pertinents ?*

### **Fonctions de l'UNESCO**

8. Le 31 C/4 assigne cinq fonctions principales à l'UNESCO : un laboratoire d'idées ; un organisme normatif ; un centre d'échange d'information ; un organisme de renforcement des capacités dans les Etats membres ; et un catalyseur pour la coopération internationale. Au cours des trois dernières années, ces fonctions diverses mais complémentaires et qui s'épaulent l'une l'autre ont joué, sur tout l'éventail des programmes et actions de l'UNESCO, un rôle stratégique qui a permis à l'Organisation de mieux ajuster son rôle, son autorité et son impact dans le contexte multilatéral. A titre d'exemple, les activités de renforcement des capacités au niveau des pays visent souvent à renforcer les capacités nationales dans le domaine des règles et des normes ou dans celui des statistiques et de l'échange d'information. Par ailleurs, d'autres rôles ou fonctions prennent au fil des ans une importance croissante : dans un monde dont le moteur est de plus en plus constitué par l'accès au savoir et l'exploitation des connaissances, l'UNESCO est de plus en plus appelée à jouer un rôle de "courtier du savoir" et d'organisme de référence ; il lui est aussi demandé de faire office de "médiateur impartial" entre diverses parties prenantes dans ses domaines de compétence ; et elle doit se concentrer de plus en plus sur la mobilisation et la sensibilisation, par exemple dans le cadre de l'EPT et d'autres campagnes.